

Une salade verte indigeste pour beaucoup de monde

Nature malmenée, image du département abîmée, touristes circonspects, État chahuté : l'impact des algues vertes est multiple.



Jerôme Fouquet.

1 2 3 4

Deuxième volet d'une série de quatre parutions consacrées au phénomène des algues vertes.

Sur la flore

On l'oublie, mais les premiers à devoir faire avec les algues vertes se trouvent... sous l'eau. Leur prolifération peut avoir des effets dévastateurs. Notamment quand la quantité d'algues vertes est telle qu'elle empêche toute lumière de gagner les fonds marins, rendant ainsi impossible la photosynthèse nécessaire à la survie de certaines espèces végétales sous-marines.

Sur la faune

L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) a aussi mis en évidence une sorte de « compétition nutritionnelle », entre

les algues vertes en suspension et le phytoplancton. Or huîtres et moules, pour ne parler que d'elles, se nourrissent de ce phytoplancton. Les algues vertes peuvent donc gêner l'activité des bivalves.

Sur l'homme

Le 19 août 2009, à la demande du ministère de l'Écologie, l'institut national de l'environnement et des risques (Ineris) réalise une étude démontrant que « dans certaines conditions, les dépôts d'algues vertes non collectés et en putréfaction peuvent dégager des doses mortelles d'hydrogène sulfuré », (Lire ci-dessous).

Sur le tourisme

Chaque marée ramène sur le rivage son lot de salade, rendant les plages guère accueillantes. De visuelles, les nuisances deviennent olfactives, dès

lors que les ulves entrent en putréfaction. Autant dire que les plages affichant le pavillon « algues vertes » sont vite désertées. Un vrai problème dans un département où le tourisme représente 9 % dans l'économie.

Sur l'image du département

Télévisions, radios, presse écrite, web : la machine médiatique s'emballe rapidement au sujet des algues vertes. Le décès du cheval en 2009, à Saint-Michel-en-Grève, la visite de François Fillon qui s'en est suivie, et le décès suspect du chauffeur qui venait par deux fois de décharger des algues vertes ont donné une portée nationale à ce dossier. L'image des secteurs concernés et plus largement celle du département est « dégradée » concède le préfet Jean-Louis Fargeas, dans son rapport confidentiel remis en septembre 2009 au

Premier ministre.

Sur l'État

Le dossier des algues vertes semble être pour de longues années encore le caillou qui se glissera dans la chaussure du préfet prenant ses fonctions en Côtes-d'Armor. Ce dossier a même valu une condamnation à l'État. Le 25 octobre 2007, le tribunal administratif de Rennes pointait du doigt « la carence de l'État dans la mise en œuvre des réglementations européennes et nationales ». L'État a refusé de faire appel, reconnaissant sa responsabilité.

François GREGOIRE.

Témoignages, photos, vidéos : retrouvez notre dossier spécial Algues vertes sur www.ouest-france.fr

« L'agriculture participe à la lutte »

Reportage

Depuis dix ans, Joseph Gauthier, éleveur de porcs à Hénanbihen, ne cesse de tester de nouvelles méthodes pour réduire le taux de nitrates dans les cours d'eau. Il a d'abord investi, en 2002, dans une station de traitement de l'azote. « **C'est un équipement simplifié à la taille de mon exploitation, mais efficace.** »

Entre 1995 et 2004, les pics de nitrates dans le Frémur, cours d'eau principal qui se jette dans la baie, atteignaient 200 mg par litre. Aujourd'hui, le taux est de 50 mg. « **C'est très encourageant** », assure Joseph Gauthier qui désormais apporte la « **bonne dose de produit, au bon moment, au bon endroit** ».

Pour éviter l'écoulement des nitrates, il a aménagé des couloirs

d'herbe entre ses champs de maïs. « **J'ai aussi planté 1 km de haie !** »

Dans la communauté de communes de Matignon, sur 190 exploitants, 55 % ont adhéré au contrat d'objectifs pro-littoral. « **On s'était fixé 70 % d'engagement** », indique Michel Eledjam, animateur du comité de pilotage du bassin-versant de la baie de la Fresnaye. Mais ce qui compte, c'est que ceux qui ont relevé les manches ont été accompagnés. « **Ils sont plus autonomes, ils ne dépendent plus des recommandations de leurs techniciens agricoles.** » À l'instar de Joseph Gauthier, ces agriculteurs plus responsables, en phase avec l'évolution de la société, tiennent aussi à défendre leur métier « **contre des attaques parfois injustes** ».

C.L.



Joseph Gauthier, éleveur de porcs à Hénanbihen et Michel Eledjam, ingénieur à la communauté de communes de Matignon.

« **Les dommages économiques provoqués par les algues vertes menacent toute la vocation touristique et résidentielle de la région.** »

Philippe Le Goffe, économiste, professeur à Agrocampus, à Rennes.

En quoi les algues sont-elles dangereuses ?

Pourquoi ? Comment ?

Dans quelles circonstances les algues sont-elles toxiques ?

Lorsqu'elles s'échouent sur la plage et qu'elles sont encore vertes et fraîches, les algues ne sont pas dangereuses. Elles le deviennent lorsqu'elles pourrissent et forment un tas. Car à ce stade, une couche se forme à la surface. Et sous cette couche : un gaz à l'odeur d'œuf pourri. Ce gaz, c'est de l'hydrogène sulfuré (H₂S). L'unité communément utilisée pour exprimer les concentrations de ce polluant est la partie par million ou ppm.

Pourquoi mesurer les concentrations d'hydrogène sulfuré ?

Les toxicologues de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) ont enregistré, sous une

cloche, le gaz qui émanait des amas d'algues pourries. Objectif : mesurer la teneur en hydrogène sulfuré. Niveau enregistré : 1 000 ppm. À titre de comparaison, notre nez, qui est un fin capteur, décode l'odeur d'œuf pourri, lorsque le taux d'H₂S est de 0,005.

Quels sont les symptômes ?

Selon les experts, une exposition à 100 ou 150 ppm d'hydrogène sulfuré peut susciter une anesthésie du nerf olfactif. Conséquence : on ne sent plus rien pendant des mois. Si la concentration est plus élevée, l'inhalation du gaz peut causer un œdème pulmonaire, entraîner une perte de conscience et la mort. Entre 500 et 1 000 ppm, c'est la perte immédiate de connaissance, suivie d'un coma parfois convulsif accompagné de troubles respiratoires et de troubles du rythme cardiaque. Si

l'exposition n'est pas interrompue, la mort survient rapidement.

Et si on respire ce gaz au quotidien ?

À l'heure actuelle, on ne sait rien sur la toxicité chronique. Des études seraient en cours. « On sait qu'une inhalation quotidienne à 0,001 peut provoquer du stress, de la dépression », rapporte Sylvain Ballu, ingénieur au Centre de valorisation des algues (Ceva). Dans le Code du travail, la norme maximale a été fixée à 5 ppm pour 8 h de travail.

Quelles précautions ?

« Il vaut mieux éviter de se balader près de ces bourbiers ou de les traverser, conseille Sylvain Ballu. Et surtout ne pas laisser les enfants aller récupérer leurs ballons dans ces secteurs. »

Catherine LEMESLE

Les professionnels du tourisme formés à la question

Trois questions à...

Caroline Heller, chargée de mission « développement durable », au comité régional du tourisme.

comité régional du tourisme et un cabinet de communication parisien. Nous avons ciblé les professionnels du tourisme des baies les plus concernées, à savoir la Lieue de Grève, la baie de Saint-Brieuc, Concarneau, Douarnenez, le Nord-Finistère... Un argumentaire de type questions-réponses a été élaboré, qui sert de support pour qu'ils puissent répondre aux questions du public. Les réponses ont reçu la caution des scientifiques du conseil régional et du Ceva (Centre d'étude et de valorisation des algues).

Quelles sont les questions les plus fréquentes posées par les touristes ?

Ils demandent souvent s'ils peuvent se baigner sans que ce soit dangereux ? Si leurs animaux de compagnie risquent quelque chose sur la plage ; s'il y a des algues vertes sur telle ou telle station. En fait, beaucoup de gens ne sont finalement pas au courant et s'affolent en pensant que c'est dangereux dès qu'il y a des algues. Les professionnels pourront rappeler que les algues sont inoffensives quand elles sont dans l'eau ou fraîchement échouées.

Est-ce que l'on sait mesurer l'impact touristique négatif sur les baies concernées ?

C'est difficile car il y a différents paramètres sur les tendances de fréquentation. C'est sûr qu'il y a eu quelques appels d'annulations de réservation, ou des coups de fil de touristes qui s'interrogent. Cela reste toujours très dépendant aussi des médias. Dès qu'il y a un reportage télé sur une grande chaîne, on enregistre des annulations derrière.

Combien de professionnels du tourisme sont formés et par qui ?

Une vingtaine de sessions de trois heures ont été prévues d'ici début juillet. Le coup d'envoi a été donné à Plestin-les-Grèves en mai. Au final, cela représentera environ 300 personnes formées par quelqu'un du



De mai à début juillet, une vingtaine de sessions de formation sont prévues.

Paroles de promeneurs à Saint-Michel-en-Grève



Marie-Françoise Le Jeune, 64 ans, commerçante retraitée.

« Oui, nous avons peur. Mais, il faut relativiser. Nous ne sommes pas confrontés à une catastrophe comme la marée noire aux États-Unis. Cependant, quand on est sur la plage, il faut surveiller les enfants. Et on fait attention à ne pas marcher et à ne pas se baigner dans les algues vertes. »



Stéphane, touriste allemand.

« Je n'ai pas vraiment peur des algues vertes, mais apparemment chez vous c'est une catastrophe... J'en ai entendu parlé mais je ne sais pas vraiment quel est le problème. J'ai entendu dire qu'il y avait des rejets de gaz et que ça pouvait être dangereux pour la santé lorsque les algues pourrissent. C'est la réalité ?... »



Danielle Bouillon, 66 ans, mareyeur.

« C'est embêtant, mais je n'ai pas peur. Depuis des années, je me promène sur la plage de Saint-Michel une fois par semaine. Je ne marche sur les tas d'algues. Le plus embêtant, ce sont les odeurs. On sent même dans les villages qui surplombent la grève. J'habite Locquémeau et on commence à être touchés. »



Jean-Yves Guérarcher, retraité, Morlaix.

« Avec ma femme, on vient souvent se promener sur la plage de Saint-Michel. On ne craint pas les algues vertes du moment qu'il n'y a pas de fermentation. En revanche, on pense souvent à ceux qui les ramassent, ils doivent respirer ça toute la journée... Je ne comprends pas comment il n'y a pas eu davantage d'accidents. »



Martine Lapous, de Saint-Michel-en-Grève.

« J'habite Saint-Michel depuis 20 ans et dans un sens oui, j'ai peur des algues vertes, surtout depuis l'histoire du cheval mort de l'été dernier. Avant, je venais régulièrement sur la plage, mais depuis beaucoup moins. Après, il ne faudrait pas que les plages soient fermées à cause des algues vertes... »



Michelle Pronin, 70 ans, retraitée.

« On connaît les risques, donc on fait attention, surtout avec les enfants, même si à force on est habitué... C'est quand même une belle plage ici, c'est vraiment dommage. Ça fait du mal au pays, sans oublier les odeurs, c'est très désagréable. Mais bon, ça fait 40 ans que c'est comme ça, je ne vais pas changer mes habitudes... »

VERANDAS DU TREGOR

CREATEUR - FABRICANT - CONCEPTEUR - INSTALLATEUR

Venez visiter
la plus belle exposition
des Côtes d'Armor

DEVIS
GRATUITS

Axe LANNION - PERROS-GUIREC 22700 St QUAY-PERROS

Tél : 02.96.48.42.71 - www.verandas-du-tregor.fr